

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2022**

Présents : Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, M. MATRAY Bernard, Mme CHERASSE Colette, M. BRAILLON Roger, Mme PERRET Marie-Christine, M. BANDURSKI Jean-Pierre, M. BOURIGAULT Franck , M. CASATI Eric, Mme COMOGLIO Annick, M. DUPERRAY Jean-Baptiste Mme LAPINSKA-BOUCHACOURD Anna, M. PEZON Grégory, Mme PEIRON TRAUB Dominique , M. SESSIECQ Jean-Marc , Mme THOMAS Laëtitia

Date de convocation : 21 février 2022

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h00 dans la salle de réunion, à la mairie
Mme Marie Christine PERRET est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13/12/2021 est adopté à l'unanimité.

Le conseil Municipal prend connaissance des demandes de subventions reçues pour l'exercice 2022 et procède aux débats préparatoires au vote des subventions. Ce vote interviendra lors du vote du budget 2022.
Les subventions sont prévues comme suit :

SUBVENTIONS à inscrire au BP 2022

	à prévoir au BP 2022
AFM Téléthon	150.00 €
AGIVR	500.00 €
Association Claude Bernard	100.00 €
Association Culturelle St Julien	400.00 €
BTP CFA Ain Bourg (2 élèves de St Julien)	130.00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	65.00 €
Club de l'amitié	100.00 €
Comité des fêtes	2 500.00 €
Docteur Clown	150.00 €
Handball ST Julien Denicé Gleizé	2 000.00 €
Handball ST Julien Denicé Gleizé	700.00 €
JSP	300.00 €
Le monde Combattant	100.00 €
Les raisins du trail	200.00 €
Les restaurants du cœur	voir CCAS
MFR 4 vallées Lamure (1 élève de St Julien)	65.00 €
MFR Bourgoin (1 élève de St Julien)	65.00 €
MFR Charentay (3 élèves de St Julien)	195.00 €
Prévention routière	x
Rhone 44	100.00 €

SUBVENTIONS à inscrire au BP 2022 SOUS RESERVE DE DEMANDES

	à prévoir au BP 2022
ASSOCIATION DES FAMILLES	4 500.00 €
CLIQUE DE GLEIZE Clique de Gleizé	150.00 €
RASED	80.00 €
SOU DES ECOLES	200.00 €
UNIVERS DES JEUNES	100.00 €
TOTAL SUBVENTIONS 2022	12 850.00 €

Questions diverses.

- Opération terreau du comité de fleurissement le 25 mars
- Repas des aînés le 9 avril
- Election présidentielles le 10 et le 24 avril

Prochaine réunion du conseil : le 4 avril 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 21h12.

Le Maire,
Nathalie PETROZZI-BEDANIAN

